



21 DIALOGUES 21

# Concile de Chalcédoine

400-500 ASSEMBLÉE CHRISTIANISME DROIT

Le concile de Chalcédoine se tint en 451 apr. J.-C., près de Constantinople, sous le règne de l'empereur Marcien. Quatrième concile œcuménique de l'Église chrétienne, il fut convoqué pour mettre fin aux controverses théologiques sur la nature du Christ. Les Pères conciliaires y proclamèrent que Jésus-Christ possède deux natures, divine et humaine, unies sans confusion ni séparation. Cette définition, connue comme la doctrine des deux natures, fut acceptée par Rome et Constantinople, mais rejetée par plusieurs Églises orientales, dont l'Église arménienne, copte et syriaque. Ces dernières considéraient que le concile avait trahi la pureté de la foi du concile d'Éphèse (431) et maintinrent la doctrine dite miaphysite, selon laquelle le Christ a une seule nature à la fois divine et humaine. Le concile de Chalcédoine reste un tournant majeur : il scella la séparation entre Orient et Occident chrétiens, ouvrant la voie à des traditions spirituelles distinctes mais également vivantes.